

**Rapport  
annuel  
2018**



**RÉGIME COMPLÉMENTAIRE  
DE RETRAITE DES EMPLOYÉS SALARIÉS**



Au nom du comité de retraite, il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2018. Le présent rapport vise à vous informer sur les principaux développements concernant votre régime de retraite au cours de la dernière année.

Après une année 2017 particulièrement calme, la volatilité a fait un retour remarqué sur les marchés financiers au cours de la dernière année. Les fluctuations importantes vécues au cours des derniers mois ont testé la capacité du régime à absorber les chocs. Ces circonstances ont mené le rendement de la caisse de retraite à terminer en territoire négatif en 2018, ce qui ne s'était pas vu depuis la crise financière de 2008. Cela a contribué à réduire la position financière du régime. Le ratio de capitalisation, servant à évaluer la viabilité du régime à long terme, a ainsi terminé l'année 2018 à 122 %. Malgré la baisse de la dernière année, le régime conserve un coussin de sécurité supérieur à la cible fixée par Retraite Québec.


Quant au degré de solvabilité, qui évalue la capacité à respecter les engagements en cas de terminaison du régime, il s'établit à 104 %, également en baisse par rapport à l'année précédente. Selon cette mesure, la situation demeure également enviable en comparaison avec les autres régimes canadiens, dont le degré de solvabilité médian atteignait 95 %<sup>1</sup> à la fin de l'année 2018.

Dans cet environnement difficile, les actions prises pour gérer les risques ont contribué à maintenir le régime dans une bonne situation financière. Les initiatives en ce sens se poursuivent et s'inscrivent dans l'objectif d'assurer la pérennité du régime et la sécurité des prestations. La politique de financement du régime, établie en 2018 par le promoteur du régime, sert notamment à définir les tolérances quant aux fluctuations de la situation financière du régime.

Au cours de la dernière année, plusieurs stratégies ont ainsi été déployées afin de réduire les risques et d'augmenter la résilience du régime, alors que les vents de face et l'incertitude du point de vue économique pourraient se poursuivre. Les travaux ont mené à une réduction du risque d'intérêt notamment par la mise en place d'une stratégie de superposition obligatoire. De plus, le risque lié aux marchés financiers a été atténué en diversifiant davantage les placements de la caisse de retraite.

Sur le plan organisationnel du régime, l'Industrielle Alliance a annoncé son intention de fusionner, avec une date effective au 31 décembre 2018, le présent régime à celui des employés de l'Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation. La fusion n'aura aucun impact sur les prestations auxquelles les participants ont droit, mais permettra de simplifier l'administration des régimes et de rendre plus efficace la réalisation des différents projets. Dans les différentes sections de ce rapport, les résultats sont présentés avant l'effet de cette fusion puisque celle-ci devra d'abord être approuvée par les autorités réglementaires.

Je profite également de l'opportunité pour remercier tous les membres qui ont siégé au sein des comités de retraite, de placement et d'audit au cours de la dernière année ainsi que les employés qui supportent ces comités. Leur contribution a été primordiale à l'avancement des travaux et à la bonne gestion de votre régime de retraite. Je tiens à souligner plus particulièrement ici le travail remarquable de Philippe Hudon dans les accomplissements 2018 du Comité. Pour tout complément d'information, je vous invite à vous adresser au service des Ressources humaines, dont les coordonnées sont mentionnées à la section « Service aux participants ».

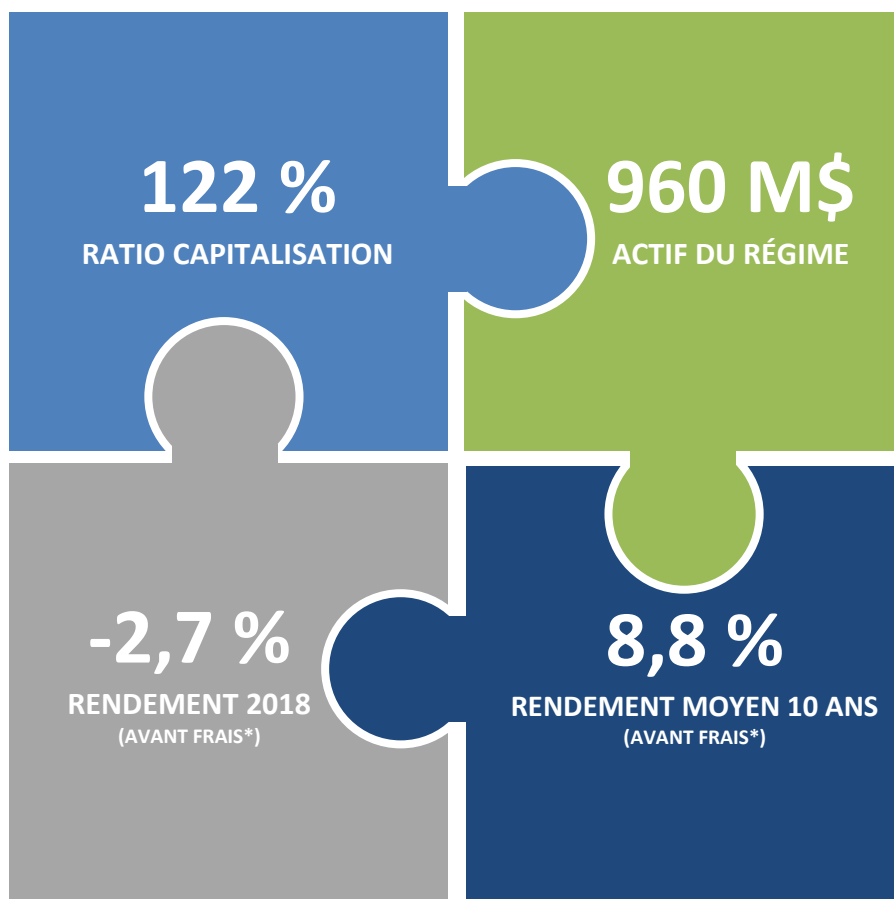
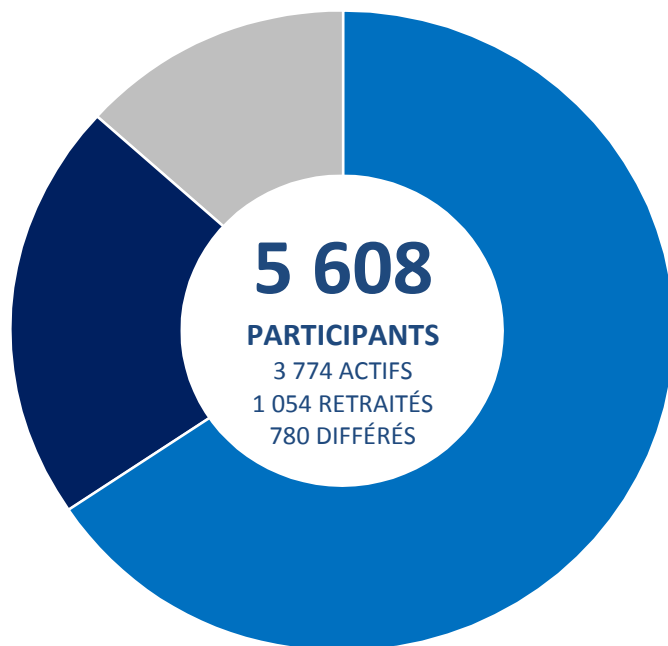


Michel Laurin

Président du comité de retraite

<sup>1</sup> <https://www.aon.com/canada/fr/media/3jan2019-Q42018Solvency-fr.jsp>

## Le régime en quelques chiffres...



\* Le rendement net des frais de gestion et d'administration pour l'année 2018 correspond à -3,1 % et le rendement moyen 10 ans net de frais de gestion et d'administration correspond à 8,3%.

## Financement du régime

Le financement du régime est basé sur une évaluation actuarielle de capitalisation, qui présente une vision à long terme du régime. La valeur des droits acquis par les participants doit être provisionnée sur cette base, en plus d'une provision de stabilisation dont l'objectif est de fournir une sécurité additionnelle et réduire la volatilité des cotisations.

En 2018, tel que requis par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, iA Groupe financier a mis en place une politique de financement, qui établit les principes liés au financement qui doivent guider le comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions. Les principaux objectifs visés par la politique sont de maintenir un coût stable et supportable pour le promoteur et les participants, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié des engagements.

## Résultats de l'évaluation actuarielle

Le ratio de capitalisation du régime a diminué au cours de l'année 2018, passant de 131 % à 122 %. Cette baisse est principalement due au rendement négatif de l'actif du régime. L'excédent du régime demeure supérieur à la provision de stabilisation requise par la loi au 31 décembre 2018.

**122 %**  
RATIO CAPITALISATION

L'évaluation de solvabilité présente quant à elle la situation financière selon un scénario de terminaison du régime. Bien que le financement du régime ne soit pas basé sur cette évaluation, les résultats continuent d'être présentés sur cette base et doivent être considérés à certaines fins, notamment lors de toute modification au régime. Le degré de solvabilité du régime a diminué en 2018, passant de 107 % à 104 %.

### Au 31 décembre

Résultats <sup>1</sup> (en millions \$)	2018	2017	2016
		APRÈS FUSION NATIONALE VIE	AVANT FUSION NATIONALE VIE
<b>Capitalisation (continuité du régime)</b>			
Actif	960,0	977,6	780,5
Passif	789,2	748,8	618,8
<b>Surplus / (Déficit)</b>	<b>170,8</b>	<b>228,8</b>	<b>161,7</b>
<b>Ratio de capitalisation</b>	<b>122 %</b>	<b>131%</b>	<b>126 %</b>
Provision de stabilisation requise	14 %	14%	15 %
<b>Solvabilité (terminaison du régime)</b>			
Actif	961,1	978,9	783,0
Passif	928,4	913,5	759,1
<b>Surplus / (Déficit) de terminaison</b>	<b>32,7</b>	<b>65,4</b>	<b>23,9</b>
<b>Degré de solvabilité</b>	<b>104 %</b>	<b>107 %</b>	<b>103 %</b>

<sup>1</sup> Les résultats de l'année 2016 et 2017 sont issus de l'évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec. Ceux de 2018 présentent des estimations.

## Principales hypothèses de l'évaluation actuarielle

Les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de capitalisation sont déterminées par l'actuaire dans une perspective à long terme, selon le scénario dans lequel le régime continue indéfiniment. Ces hypothèses sont révisées annuellement pour considérer l'évolution du contexte économique et la démographie du régime.

Les hypothèses de l'évaluation de solvabilité sont quant à elles prescrites par la loi et servent à évaluer la valeur des prestations qui seraient versées en cas de terminaison du régime.

Au 31 décembre

	2018	2017	2016
<b>Capitalisation (continuité du régime)</b>			
➤ Principales hypothèses			
▪ Taux d'intérêt	5,40 %, net frais	5,40 %, net frais	5,40 %, net frais
▪ Taux d'augmentation des salaires	3,3 %	3,3 %	3,3 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
▪ Âge de retraite	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen
<b>Solvabilité (terminaison du régime)</b>			
➤ Principales hypothèses			
▪ Valeur de transfert			
▪ Taux d'intérêt	3,2 % pendant 10 ans et 3,4 % par la suite	2,6 % pendant 10 ans et 3,4 % par la suite	2,2 % pendant 10 ans et 3,5 % par la suite
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014	CPM-2014
▪ Achat de rentes			
▪ Taux d'intérêt	3,23 %	3,04 %	3,13 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014	CPM-2014
▪ Âge de retraite	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente

## Analyse des mouvements d'actif

L'actif du régime a baissé à tout près de 960 millions \$ au 31 décembre 2018, résultat d'une diminution nette d'un peu moins de 18 millions \$ au cours de la dernière année.

Quoique les cotisations au régime ont été plus élevées que les prestations et les frais, l'impact du rendement négatif des placements a résulté en une diminution nette de l'actif régime.

Les cotisations versées au régime par les participants et l'employeur excèdent les prestations payées depuis plusieurs années, en raison du nombre de retraités qui demeure peu élevé par rapport au nombre de participants versant des cotisations au régime. Cette situation permet notamment d'avoir un horizon de placement à plus long terme pour le régime.

**960 M\$**  
ACTIF

**-26,8 M\$**  
REVENUS PLACEMENT

**9,1 M\$**  
FLUX MONÉTAIRES NETS



Pour l'exercice terminé le 31 décembre<sup>1</sup>

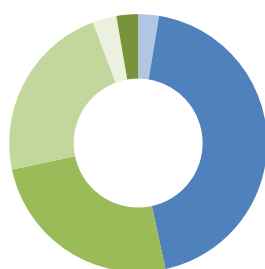
	2018	2017
<b>ACTIF AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>977 649 732 \$</b>	<b>780 503 343 \$</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF</b>		
Revenus de placements	(26 762 707)	78 920 862
Cotisations des participants	17 901 769	16 773 265
Cotisations de l'employeur		
▪ Cotisations d'exercice	25 925 211	24 091 436
Transfert provenant du régime des anciens employés de la Nationale Vie	-	109 897 905
Transfert provenant d'un autre régime de retraite	161 951	626 662
<b>Augmentation totale de l'actif</b>	<b>17 226 224</b>	<b>230 310 130</b>
<b>DIMINUTION DE L'ACTIF</b>		
Frais de gestion et d'administration	4 109 316	4 066 431
Prestations et transferts		
▪ Décès	536 729	2 336 164
▪ Divorce	17 850	-
▪ Cessation de participation	7 233 357	6 913 575
▪ Rentes	22 469 350	19 806 128
▪ Transferts vers un autre régime de retraite	564 471	41 443
<b>Diminution totale de l'actif</b>	<b>34 931 073</b>	<b>33 163 741</b>
<b>Augmentation nette de l'exercice</b>	<b>(17 704 849)</b>	<b>197 146 389</b>
<b>ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>959 944 883 \$</b>	<b>977 649 732 \$</b>

<sup>1</sup> Les informations financières du tableau sont extraites du rapport financier audité du régime, pour lequel Deloitte a exprimé une opinion sans réserve sur l'actif net disponible pour le service des prestations, et avec réserve sur la comparabilité de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, en date du 30 mai. Pour plus de détails sur les informations financières du régime, le rapport financier audité peut être consulté.

## Répartition de l'actif

L'actif du régime est investi dans différentes catégories de placements, en fonction de la politique de placement adoptée par le comité de retraite. Le gestionnaire de placements peut investir différemment de ce qui est prévu à la répartition cible de la politique de placement, mais doit demeurer à l'intérieur des différentes balises prévues. Ainsi, l'allocation de l'actif est régulièrement revue par le gestionnaire de placements en fonction des perspectives économiques et des anticipations de l'évolution du marché.

Au 31 décembre 2018, la répartition en actions canadiennes était supérieure à la cible de la politique de placement. Cette surpondération s'explique du fait que l'allocation actuelle en placements alternatifs est inférieure à la cible, en raison du temps requis pour déployer des fonds pour cette catégorie de placement. Les fonds nécessaires au déploiement des placements alternatifs proviendront de l'actif investi en actions canadiennes, ce qui entraînera l'allocation en actions canadiennes vers la cible au fil du temps.



Titres à revenu fixe

Titres à revenu variable

Marché monétaire	2,4 %
Obligations long terme	44,0 %
Actions canadiennes	25,2 %
Actions mondiales	22,6 %
Marchés émergents	3,1 %
Placements alternatifs	2,7 %

Au 31 décembre 2018

	Valeur marchande (M\$)	Proportion (%)	Cible (%)	Min (%)	Max (%)
<b>Revenu fixe</b>					
Marché Monétaire	23,0	2,4	0,0	0,0	5,0
Obligations long terme	421,1	44,0	45,0	43,0	60,0
<b>Total – Revenu fixe</b>	<b>444,1</b>	<b>46,4</b>	<b>45,0</b>	<b>43,0</b>	<b>65,0</b>
<b>Revenu variable</b>					
Actions canadiennes	240,9	25,2	15,0	10,0	35,0
Actions mondiales	216,1	22,6	24,5	12,0	37,0
Marchés émergents	29,2	3,1	3,0	2,0	4,0
Placements alternatifs					
▪ Équité privée	6,7	0,7	5,0	0,0	10,0
▪ Infrastructures	19,6	2,0	5,0	0,0	10,0
▪ Immobilier	0,0	0,0	2,5	0,0	5,0
<b>Total – Revenu variable</b>	<b>512,5</b>	<b>53,6</b>	<b>55,0</b>	<b>35,0</b>	<b>57,0</b>
<b>Caisse Totale</b>	<b>956,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		
Valeur de la superposition obligataire	1,4	s. o.	s. o.		
Actifs à recevoir	2,0	s. o.	s. o.		
<b>Actif total du régime</b>	<b>960,0</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>		

Des positions en superposition obligataire ont été déployées au cours de l'année 2018 afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de limiter les fluctuations de la situation financière du régime.

La politique de placement a également été révisée en 2018 afin d'ajouter une cible de 3 % d'allocation de l'actif en actions de marchés émergents, réduisant de manière correspondante l'allocation cible en actions mondiales. La mise en place d'un mandat immobilier est également prévue au cours de la prochaine année, dont l'allocation cible est de 2,5 % de l'actif total. Quant aux placements en équité privée et en infrastructures, le déploiement se poursuit avec l'objectif d'atteindre la cible de 5 % pour chacun de ces mandats. Ces changements au portefeuille de revenu variable augmenteront la diversification des placements et réduiront la sensibilité du régime aux fluctuations des marchés boursiers.

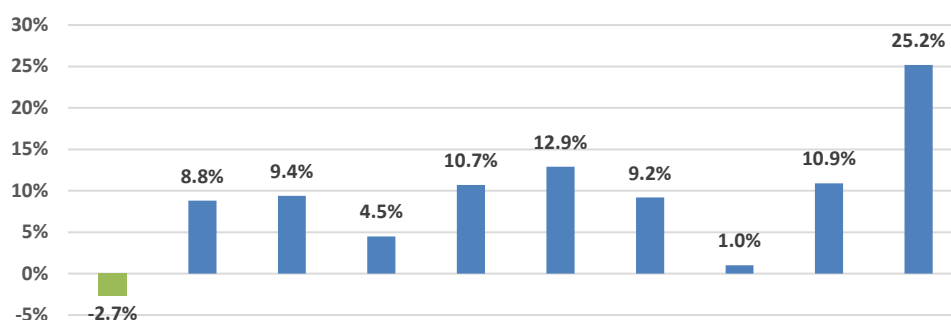
## Rendements 2018

Le rendement brut de la caisse au cours de l'année 2018 fut de -2,7 %, ce qui représente un rendement inférieur de 0,6 % par rapport au portefeuille de référence, et s'explique principalement par une sous-performance au niveau de la sélection de titres.

Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 4 dernières années, le rendement excède légèrement le portefeuille de référence, mais est inférieur au rendement attendu à long terme selon l'évaluation actuarielle de capitalisation. Quant à la performance moyenne au cours des 10 dernières années, le rendement est supérieur au portefeuille de référence et au rendement attendu à long terme selon l'évaluation actuarielle de capitalisation.

## Historique de la performance de la Caisse

	4 ans	10 ans
Rendement moyen de la caisse	4,9 %	8,8 %
Valeur ajoutée	+0,1 %	+0,4 %



(%)	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Rendement de la Caisse <sup>1</sup>	-2,7	8,8	9,4	4,5	10,7	12,9	9,2	1,0	10,9	25,2
Portefeuille de référence <sup>2</sup>	-2,1	9,6	7,9	4,1	14,1	9,4	8,3	3,6	11,9	18,3
Valeur ajoutée	-0,6	-0,8	1,4	0,4	-3,4	3,5	0,9	-2,6	-1,0	6,9

(L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée)

<sup>1</sup> Rendement brut, avant la déduction des frais

<sup>2</sup> Composition actuelle du portefeuille de référence :

45,0% Indice obligataire LT Angus; 24,8 % Indice composé S&P/TSX; 16,33 % MSCI - Monde tous pays(\$ CA) net RT; 8,17% MSCI - Monde (\$ CA) net RT; 3,0 % MSCI – Marchés émergents (\$ CA) net RT; 1,0 % rendement annuel absolu 10%; 1,7 % Indice Infrastructure Angus. Le rendement de la superposition obligataire est ajouté au rendement du portefeuille de référence.



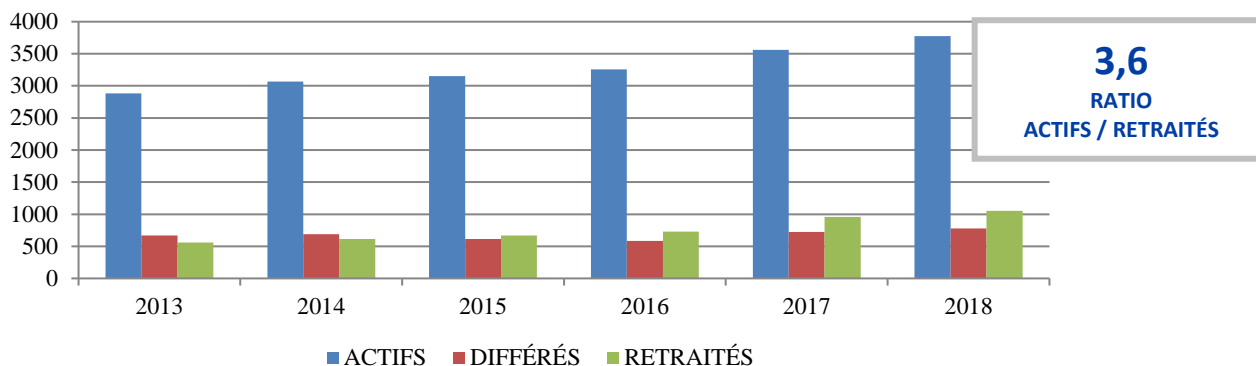
## Évolution de la participation

Le nombre total de participants au régime a poursuivi sa progression au cours de la dernière année, passant ainsi de 5 246 à 5 608 participants.

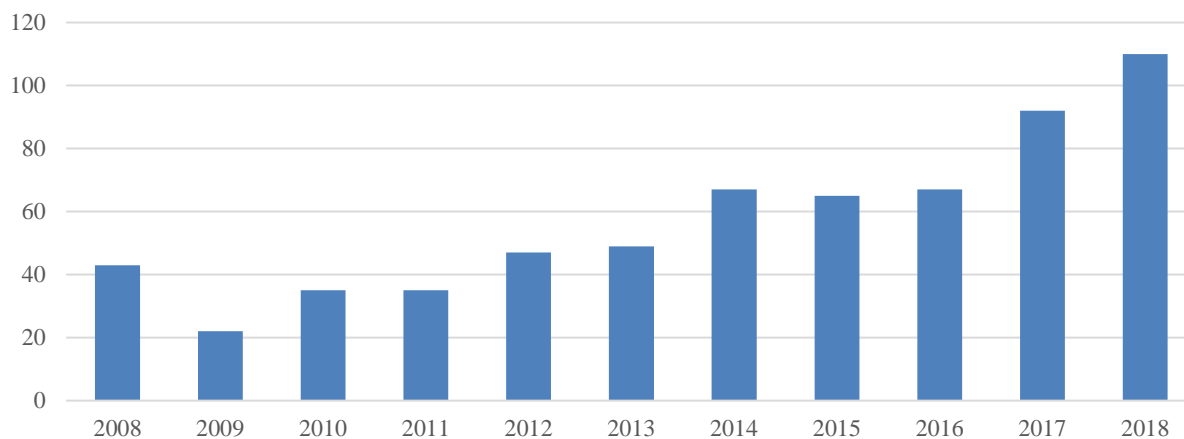
La hausse s'explique par la progression nette du nombre de participants actifs, dont le nombre de nouveaux adhérents a excédé le nombre de ceux qui ont cessé leur participation active au régime. De plus, le nombre de retraités est également en hausse constante depuis plusieurs années.

Répartition des participants	2018	2017
Participants actifs	3 774	3 560
Retraités	1 054	960
Rentes différées	<u>780</u>	<u>726</u>
	<b>5 608</b>	<b>5 246</b>

La participation au régime demeure constituée majoritairement de participants actifs. Cependant, le ratio du nombre de participants actifs par rapport au nombre de retraités a diminué de façon importante au cours des dernières années, passant de 5,2 à 3,6 sur un horizon de 5 ans. La progression du nombre de participants actifs a continué à être élevée au cours des dernières années. Le groupe des retraités a toutefois connu une augmentation relative encore plus importante au cours de la même période.



## Évolution des départs à la retraite



## Administration

Le comité de retraite a mandaté le département de l'Épargne et retraite collectives de l'Industrielle Alliance pour procéder à l'administration quotidienne du régime. L'équipe est notamment responsable de la production des relevés annuels, du calcul des prestations des participants et du traitement de tous les mouvements de participation.



### En bref pour 2018...

- 671 nouveaux participants actifs
- 110 nouveaux retraités
- 359 cessations de participation active
- 290 transferts de prestations à l'extérieur du régime

Certaines fonctions sont également déléguées par le comité de retraite au service des ressources humaines de l'Industrielle Alliance, dont les communications avec les participants. Vous trouverez ci-dessous le point de contact pour toutes vos questions :



## Assemblée annuelle

Le comité de retraite tient annuellement une assemblée, au cours de laquelle sont présentés notamment le compte-rendu de l'administration et la situation financière du régime. L'élection des représentants des participants a également lieu à ce moment.

L'assemblée annuelle 2019 aura lieu le 11 juin. L'information complète se trouve sur le site web suivant :



<http://regimecomplementaire.ia.ca>

## COMITÉ DE RETRAITE

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Il est constitué de membres désignés par l'employeur, par les participants actifs et les participants inactifs, de même que d'un membre indépendant.

Son rôle consiste notamment à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion.

Le comité de retraite met en œuvre les moyens pour assurer l'administration quotidienne du régime, protéger les droits des participants et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques. Les membres du comité ne peuvent cependant décider des prestations versées par le régime, puisqu'il s'agit d'un droit qui relève uniquement de l'employeur.

Le comité de retraite établit également la politique de placement du régime, choisit les gestionnaires et effectue le suivi des performances de la caisse.

Afin de supporter le comité dans ses différentes fonctions, des mandats sont également accordés à un comité de placement et un comité d'audit.

## COMITÉ DE PLACEMENT

Le comité de placement est constitué de membres du comité de retraite de iA, d'un membre du comité de retraite de IAAH, ainsi que de deux conseillers externes. Il est mandaté par le comité de retraite pour assurer différentes tâches, dont l'application et le suivi de la politique de placement.

Les principaux objectifs du comité sont le suivi rigoureux des gestionnaires de placement et du rendement de la caisse ainsi que le respect de la politique de placement.

## COMITÉ D'AUDIT

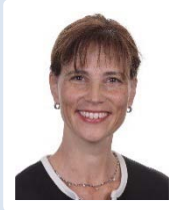
Le comité d'audit est constitué de membres du comité de retraite de iA et d'un membre du comité de retraite de IAAH. Il est mandaté par le comité de retraite notamment pour revoir le plan d'audit et le rapport financier du régime avec l'auditeur externe.

Le comité d'audit est également responsable de valider l'efficacité des contrôles internes mis en place pour assurer une gestion adéquate des risques.

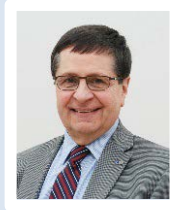
## RÉUNIONS TENUES EN 2018

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de participation
<b>Comité de retraite</b>	12	6	93 %
<b>Comité de placement</b>	8	7	88 %
<b>Comité d'audit</b>	5	4	95 %

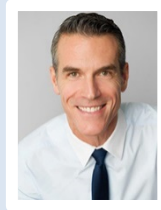
## DÉSIGNÉS PAR L'EMPLOYEUR



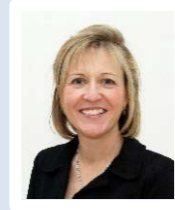
ISABELLE BLACKBURN <sup>1</sup>



JEAN-FRANÇOIS BOULET



MARC CÔTÉ

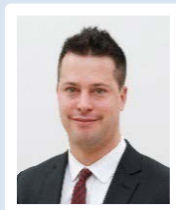


LUCIE LACHANCE <sup>1</sup>



MICHEL LAURIN <sup>1</sup>  
PRÉSIDENT

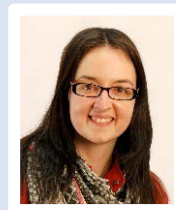
## DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS ACTIFS



JEAN-PHILIPPE BLAIS



ALEXANDRE DROUIN <sup>2</sup>



HÉLÈNE LACASSE <sup>1</sup>



LOUIS-PHILIPPE POULIOT <sup>2</sup>

## DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS INACTIFS



DANIEL BANNON <sup>2</sup>



MICHEL TURCOTTE <sup>1,2</sup>



ANDRÉ BEAUDOIN <sup>1,2</sup>

## INDÉPENDANT

<sup>1</sup> Membres du comité de placement

<sup>2</sup> Membres du comité d'audit

## MEMBRES EXPERTS EXTERNES DU COMITÉ DE PLACEMENT



GILLES BERNIER



YVON SAUVAGEAU

## REPRÉSENTANT DE L'ADMINISTRATEUR



PHILIPPE HUDON

## Membres du comité de retraite

### Membres désignés par l'employeur

Blackburn, Isabelle	(418) 684-5000 poste 107717
Boulet, Jean-François	(418) 684-5255
Côté, Marc	(514) 499-3737 poste 206838
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Laurin, Michel (Président)	(450) 465-0630 poste 222203

### Membres désignés par les participants actifs

Blais, Jean-Philippe	(604) 734-1667 poste 403854
Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101687
Lacasse, Hélène (Vice-présidente)	(418) 684-5000 poste 105975
Pouliot, Louis-Philippe	(418) 684-5000 poste 104614

### Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

### Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

## Membres du comité de placement

### Membres désignés par le comité de retraite de iA

Blackburn, Isabelle	(418) 684-5000 poste 107717
Lacasse, Hélène	(418) 684-5000 poste 105975
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Laurin, Michel (Président)	(450) 465-0630 poste 222203
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

### Membre désigné par le comité de retraite de IAAH

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

### Membres experts externes

Bernier, Gilles	(418) 656-5027
Sauvageau, Yvon	(418) 659-7407

## Membres du comité d'audit

### Membres désignés par le comité de retraite de iA

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Drouin, Alexandre (Président)	(418) 684-5000 poste 101687
Pouliot, Louis-Philippe	(418) 684-5000 poste 104614
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

### Membre désigné par le comité de retraite de IAAH

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

## Représentant de l'administrateur

Hudon, Philippe	(418) 684-5000 poste 104141
-----------------	-----------------------------